

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages

Le Grand Tambour

Bulletin d'informations municipales de Tanlay - n°2

Année
2022

Découvrez
la deuxième
édition du
Grand Tambour !

Décembre 2022



Directeur de la publication : Éric Delprat

Rédactrice en chef : Chantal Lemoine

Comité de rédaction : Françoise Griffon,
Isabelle Mignon, Éliane Polidore,
Déborah Troissin, Caroline Yvois

Service communication :

Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56

Graphisme et mise en page :

Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne

Impression : EG Imprimeur à Maillot



Commune de TANLAY

Bulletin d'informations
municipales de Tanlay

Le Grand Tambour

Les Associations et autres de nos villages

Bibliothèque Municipale : Nouveaux horaires

À compter du 1^{er} novembre 2022,
permanences le mercredi de 15h à 17h
et le samedi de 10 h à 12 h

Foyer Rural de Tanlay

Présidente : Jacqueline CLÉMENT - tél. : 06 73 17 28 41

Foyer Rural de Tanlay section Gym

Présidente : Danielle TRUCHOT - tél. : 03 86 75 71 72

Foyer Rural de Tanlay section Football

Président : Pierre TRIDON - tél. : 06 38 69 10 34

Foyer Rural de Tanlay section Tennis

Président : Christophe DONADA - tél. : 03 86 75 76 72

Foyer Rural Tanlay Organisation

Président : Jean-Michel BATTU - tél. : 06 74 94 92 59

Comité des fêtes de Commissey

Présidente : Catherine OUVRARD - tél. : 03 86 75 79 33

Comité des fêtes de Saint-Vinnemer

Président : Olivier DUMONT - tél. : 06 11 25 09 30

Les Parents Décollent (Association des Parents d'Elèves)

Président : Rémi GONZALES - tél. : 06 74 36 01 59

Ici et Là (Association)

Président : Jacky VIEUX - tél. : 09 53 67 45 02

Golf du Château de Tanlay

Directeur : Olivier DRAVET - tél. : 03 86 75 72 92

Amicale Saint-Joseph de Tanlay

Président : Jean-Louis BARTHELLEMY
tél. : 03 86 75 72 34

Amicale de la chasse de Saint-Vinnemer

Président : Jean-Luc MILLOT - tél. : 06 42 57 34 16

L'Atelier Patchwork

Contact : Brigitte EVRARD - tél. : 03 86 75 84 03

Société de Chasse en plaine de Commissey

Présidente : Camille DELORD - tél. : 06 01 47 22 28

Société de Chasse au bois de Commissey

Président : Gilbert PASQUELIN - tél. : 03 86 55 28 79

Société de Chasse communale de Saint-Vinnemer

Président : Jean-Baptiste Quinton - tél. : 06 20 95 50 46

Amicale de chasse de Saint-Vinnemer

Président : Philippe GARNIER - tél. : 06 86 70 40

Société de Chasse de Tanlay

Président : Thierry AMIOT - tél. : 03 86 75 75 48

Club de pétanque de Saint-Vinnemer

Président : Damien POTTIER - tél. : 06 08 16 16 22

Club des aînés de Saint-Vinnemer

Contact : coordonnées à venir

Sommaire

Le mot du maire et des maires déléguées	4
État civil	5
Conseil municipal	6
Journées souvenir à Commissey	8
Infos-communes.....	10
Travaux et cadre de vie	12
Les associations de nos villages.....	13
Salma Kojok préside le Goncourt de l'Orient.....	16
L'art sous toutes ses formes.....	17
Les journées du patrimoine.....	18
Saison 2022 au château	20
Abbaye de Quincy.....	22
Rétros Tambour.....	24
Noël, c'est découvrir, s'amuser et se régaler	26



Photo © Valérie Delprat

« L'année arrivant bientôt à son terme, nous voici dans la rétrospective 2022 avec déjà en vue 2023. »

Le mot du Maire et des maires déléguées

Nous préparons, construisons des projets, élaborons un budget tenable pour les mener à bien.

Cet automne, inédit par ses températures estivales après les chaleurs caniculaires et l'extrême sécheresse de cet été, fait suite à plusieurs années où les réserves d'eau n'arrivent plus à se reconstituer. Bien sûr, nous profitons de cette météo agréable mais nous ne pouvons que constater les changements climatiques en cours, conséquences du réchauffement lié aux activités humaines. Il nous faut donc surtout réfléchir maintenant à comment diminuer ses impacts et comment agir, à notre échelle, sur ses causes. C'est une question de responsabilité individuelle et collective, y compris à l'échelle de la commune.

La préservation de l'environnement, des sols, de l'air, de l'eau, de la biodiversité est devenue incontournable. La question de l'eau, de la ressource, de ses usages est essentielle puisqu'une grande partie de notre vie repose sur elle. Chacune et chacun d'entre nous doit l'économiser. Outre les travaux indispensables sur l'approvisionnement et l'assainissement dont nous avons déjà parlés, nous

réfléchissons aussi à récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage. Nous mettons en place un fleurissement plus durable et économe en eau avec des arbustes et des plantes vivaces.

L'hiver approche. L'énergie est aussi un bien de plus en plus rare et cher.

En réponse au questionnaire distribué avec le dernier Petit Tambour, 87% des réponses sont favorables à l'extinction de l'éclairage public sur nos trois villages de 23h à 5h, nous le mettons en place.

Il y a également longtemps que les affouagistes n'avaient pas été aussi nombreux sur nos 3 villages.

En 2023, commencera l'étude du nouveau schéma de l'assainissement pour permettre la mise aux normes de la station d'épuration, ce qui entraînera des travaux importants et coûteux.

2023, c'est l'année où chaque village retrouve un comité des fêtes actif qui prépare déjà de nombreuses animations.

Après la Guinguette vagabonde, la municipalité vous proposera aussi une animation pendant l'été, nous vous en dirons davantage quand le moment sera venu.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et nous vous retrouverons avec plaisir pour les vœux du conseil municipal en janvier.

Éric Delprat,
Caroline Yvois,
Dominique Gallet

État civil du 01/11/2021 au 31/10/2022

Naissances

Tanlay

- BLOT Mathias né le 25/09/2022

Saint-Vinnemer

- AUBERT Maëllann né le 09/11/2021
- TRANSLER Nathan né le 16/11/2021
- PAGE Yaël né le 05/08/2022

Mariages

Tanlay

- MIELLE Jérémie et HEITZMANN Anaïs le 28/07/2022

Commissey

- GASNIER Claude et TABUTEAU Isabelle le 01/10/2022

Saint-Vinnemer

- LACOSTE Dominique et PAILLOT Andrée le 28/05/2022
- REMOND Didier et CHAMPURNEY Yolande le 02/07/2022

Décès

Tanlay

- FER Nicole vve CHARDIN le 08/11/2021 (St-Joseph)
- FERRAND Guy le 13/11/2021 (St-Joseph)
- MORIN Pierre le 02/12/2021 (St-Joseph)
- HOYNON Yvette ép. GARNIER le 08/12/2021 (St-Joseph)
- VOISIN Jacqueline vve MARSOLLIER le 07/01/2022 (St-Joseph)
- NICOLE Lucette le 28/01/2022 (St-Joseph)
- TEIXEIRA DA COSTA Rita ép. DA SILVA FERREIRA le 14/02/2022
- BOUFFLET Yvonne vve LELU le 17/02/2022 (St-Joseph)
- BERTHELON Hubert le 12/03/2022 (St-Joseph)
- DEOTTE Simonne vve THOMAS le 24/03/2022 (St-Joseph)
- POUS Michel le 26/03/2022
- GODARD Dominique vve EMORINE le 18/04/2022 (St-Joseph)
- VOLLE Renée vve PARISOT le 22/04/2022
- VASSART Berthe vve DAVOISE le 21/04/2022 (St-Joseph)
- TRUCHOT Georges le 08/06/2022
- PERROT Charlotte ép. HOLFELTZ le 18/06/2022 (St-Joseph)
- BRETAGNOLLE Jeanne vve MUNIER le 03/07/2022 (St-Joseph)
- MERCIER Simone vve EYDAN le 03/07/2022 (St-Joseph)
- MINEUR Hélène vve GUILLON le 04/07/2022 (St-Joseph)
- DEFLEUR Louise vve ROGER le 03/07/2022 (St-Joseph)
- SERRES Denise vve SAVIE le 24/07/2022 (St-Joseph)
- BALLEYDIER Jean le 02/09/2022 (St-Joseph)
- JAN Marcel le 31/08/2022 (St-Joseph)
- GUILLAUMOT Richard le 20/09/2022 (St-Joseph)
- HOUSSAUT Yves le 15/09/2022 (St-Joseph)
- GARNIER Albert le 25/09/2022 (St-Joseph)
- RATEAU Alain le 17/10/2022 (St-Joseph)

Commissey

- MOREAU Jean-Baptiste le 09/12/2021
- LASFARGUE Anne-Marie vve BEGOM le 27/12/2021

Saint-Vinnemer

- DAUDET Denis le 26/02/2022
- BALLON Raymond le 27/04/2022
- DIJOUX Claude le 05/06/2022

■ Avis sur la vente d'un logement social DOMANYS :

Délibération 2022-031 visée en préfecture le 21/09/2022

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu, par courrier en date du 1er juillet 2022, une demande de DOMANYS, bailleur social départemental, sollicitant l'avis du Conseil Municipal sur la vente d'un logement social situé au 2-5 allée des Érables - 89430 Saint-Vinnemer. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à la vente dudit logement, au prix annoncé par DOMANYS.

■ Décision modificative n°3 (Budget Eau et assainissement)

Délibération n°2022-032 - Annule et remplace la DM n°3 (Budget Eau et assainissement) visée en préfecture le 21/09/2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que le montant de l'éventuelle reprise de ses provisions doit être imputé au compte 7817 « reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants », étant donné que le compte 7817 n'est pas prévu au budget eau et assainissement de la commune, il convient de procéder à une décision modificative.

■ Participation financière dans le cadre de la mise à disposition du personnel communal pour les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement 2021/2022

Délibération n°2022-033 visée en préfecture le 21/09/2022

Le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement sont effectués par le personnel technique et administratif de la commune.

Il est donc nécessaire que le budget annexe du service Eau et assainissement participe financièrement aux frais représentatifs de la mise à disposition du personnel. Le Conseil Municipal donne son accord pour que le budget annexe du service Eau et assainissement rembourse à la commune les frais de personnel pour les travaux effectués pour les années 2021 et 2022 sur les réseaux d'eau et assainissement.

■ Tarif des affouages pour l'année 2022/ 2023

Délibération n° 2022-034 visée en préfecture le 21/09/2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale les différents tarifs appliqués pour une portion d'affouage ces dernières années.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer le tarif à 45 euros la portion pour l'année 2022/2023 sur chacune des trois communes associées.

■ Avis d'enquête publique - Parc photovoltaïque au sol sur la commune de VIREAUX.

Délibération n° 2022-035 visée en préfecture le 21/09/2022

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée Municipale le dossier de demande de permis de construire pour l'exploitation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Vireaux, ce projet nécessite l'ouverture d'une enquête publique, qui se déroule du 5 septembre au 8 octobre 2022 et invite les membres de l'assemblée à émettre un avis.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 7 voix pour, 3 voix contre et 2 absentions émet un avis favorable au projet.

■ Convention financière « Études Énergétiques » - SDEY

Délibération n° 2022-036 visée en préfecture le 21/09/2022

Le Maire présente à l'assemblée municipale la convention financière « Études Énergétiques » avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne dans le but de faire un audit énergétique des bâtiments communaux. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte la convention avec le SDEY.



Photo © Xavier Morize

■ Adhésion au groupement de commandes pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie entre la CCLTB et ses communes membres

Délibération n° 2022-037 visée en préfecture le 21/09/2022

Monsieur le Maire expose l'opportunité de constituer un groupement de commandes concernant le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie, de manière à simplifier et sécuriser les procédures de marchés publics tout en bénéficiant d'économies d'échelle.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la CCLTB et ses communes membres et l'adoption de la convention constitutive de groupement désignant la CCLTB comme le coordonnateur du marché.

■ Création d'un emploi permanent n°1

Délibération n° 2022-038 visée en préfecture le 22/09/2022

Le maire informe l'assemblée que compte tenu de la nécessité de combler les besoins réels du service technique, il convient de renforcer les effectifs de celui-ci.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de créer un emploi permanent au sein du service technique, à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} octobre 2022.

■ Création d'un emploi permanent n°2

Délibération n° 2022-039 visée en préfecture le 22/09/2022

Le maire informe l'assemblée que compte tenu de la nécessité de combler les besoins réels du service technique, il convient de renforcer les effectifs de celui-ci.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de créer un emploi permanent au sein du service technique, à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} octobre 2022.

Journées souvenir à Commissey

Discours du 27 août

Fin août 1944, les Allemands repoussés par les forces alliées, fuient vers l'Est en traversant le Tonnerrois, dernière région de l'Yonne à être libérée. Commissey et Saint-Martin en firent les frais et furent le théâtre d'échauffourées sanglantes.

“ Alors que le matin du 27 août, une première colonne de soldats ennemis en déroute et démunis transite par le village de St-Martin en direction de Cruzy-le-Châtel, réquisitionnant tous les moyens de transport possibles, l'après-midi une seconde colonne vient de Saint-Vinnemer et Tanlay.

Fortement armée et motorisée, elle est la cible de tireurs embusqués en haut de Commissey. Les représailles sont immédiates : cette division de l'Afrika-Korps, qui avait combattu la veille à Tonnerre, au lieu de s'élancer sur ses assaillants en fuite, tirent à l'aide de balles incendiaires, de tirs au mortier et de canon, sur le village.

Plusieurs maisons prennent feu, celles de Mr Carrin, de Mr Descaves, du maire Mr Paris-Chéron, ainsi que la ferme de Mr Roy. Le bétail est sauvé de justesse mais pas la moisson rentrée récemment. La solidarité s'organise et bien que plusieurs habitants viennent prêter main-forte, l'ampleur du brasier est telle que les pompiers de Tanlay sont appelés à la rescousse. Ils empruntent le chemin de halage pour éviter la colonne allemande.

Les lances incendie déployées, le clairon retentit pour signifier l'ouverture et la fermeture de l'arrivée d'eau, ce qui malheureusement déclenche à nouveau une charge de balles et d'obus allemands sur le village. M^r René Picoche et Mr Georges Rigault sont mortellement touchés alors qu'ils aidaient au déménagement des maisons embrasées. La fusillade fait également deux blessés, Mrs Magnien et Harbinet.

Des soldats s'introduisent dans le village.

Ainsi, Mr Charles Guillemin, chef de corps des sapeurs-pompiers transportant le corps de Mr Rigault dans une grange, se trouve face à un soldat allemand mais aussi effrayé que lui, il ne fait pas usage de son arme.

Alors que Mr Guillemin regagne sa maison par les jardins, il croise le Docteur Gillet venu soigner les blessés.

À ce moment-là un autre soldat tapi près de l'école tire une rafale qui heureusement passe entre eux et ne les touche pas.



Parmi les résistants du Maquis Verneuil cachés à Saint-Martin ce jour-là, se trouve le radio Michel Vincent qui alerte l'armée alliée. Une escadrille canadienne arrive rapidement et bombarde la colonne allemande qui essaye de riposter.

Une quarantaine de véhicules allemands sont incendiés, le feu se propageant aux champs avoisinants. Quelques blessés de l'armée ennemie sont transportés dans une maison au Val de Quenouil, curieusement aucun mort ne sera retrouvé.

Les avions partis, les soldats allemands gagnent Saint-Martin. Des habitants vont se cacher près d'une carrière souterraine.

Alors qu'Abel Régnard traverse la place de la mairie, un soldat allemand prostré près du monument aux morts décharge son fusil dans sa direction. Une seule balle l'atteint au genou. Il réussit à rentrer chez lui, suivi par les soldats allemands en quête de « terroristes ». Quelques hommes sont pris en otage et enfermés dans une grange à la sortie du village.

Une partie du convoi allemand reprend la route, une autre passe la nuit à réparer les véhicules endommagés par l'attaque et se font même servir un repas sous la menace. **À l'aube, les otages n'entendant plus de bruit, s'essayent à l'extérieur et regagnent leur domicile. Les soldats ont quitté le village sans faire de victime.**

Deux jours plus tard, le mardi 29 août, des membres de la 3^{ème} compagnie des Verneuil avec à sa tête le Lieutenant Étienne, informés des combats des jours précédents, se rend à Saint-Martin. Mais les soldats allemands revenus pour récupérer le matériel militaire abandonné, les prennent pour cible.

Un maquisard, Raymond Guérémy, est tué, d'autres sont blessés dont un beaucoup plus sérieusement. Une ambulance venant de Tonnerre arrive, avec à son bord des FFI et Lucienne Paillot, dite Lulu, infirmière à l'Hôpital militaire à Tonnerre et agent de liaison. Malgré le drapeau blanc, les Allemands continuent de mitrailler et ils ne peuvent aller chercher le corps de la victime. Ils quittent le champ de bataille avec les blessés dont Maurice Lannier, qui meurt pendant le transport. Ils reviendront en fin de journée pour récupérer le corps de Raymond Guérémy. Entre-temps, les Allemands ayant repris des véhicules et un canon, sont repartis en direction de Lézinnes, laissant le corps d'un des leurs, un autre ayant été fait prisonnier par les FFI.

Les détails de cet épisode relatés dans des bulletins écrits pour certains par la famille Blot de Saint-Martin et provenant des archives de la famille Vaissier, ne peuvent laisser insensibles, même si au regard des années qui passent, les témoins actifs sont de moins en moins nombreux.

Nous avons un devoir de mémoire pour les hommes et les femmes qui, armés de leur seul courage, dans un élan de solidarité, au péril de leur vie et avec abnégation, ont lutté pour que leur pays, leurs villages, leurs compatriotes poursuivent leur destinée.

Cet héritage que nous laissons à notre jeunesse ne peut tomber dans l'oubli, car rien n'est acquis. Pour preuve, la guerre en Ukraine, au cœur de l'Europe, conduit à des bouleversements géopolitiques compliqués, et met la démocratie en situation périlleuse.

Ce soir, nous allons observer une minute de silence en hommage à Messieurs Picoche et Rigault mais également en hommage à ces hommes et ces femmes, qui ont combattu pour nous laisser un pays libre et indépendant, et pour tous ceux qui luttent actuellement pour le respect de leurs droits et de leur liberté. ”

Caroline Yvois

Commémoration du 11 novembre

Cette année, c'est Thomas, 6 ans, avec sa grande sœur Léa qui ont déposé une gerbe au monument aux morts en hommage aux français morts pour la patrie.



Infos-communes

Poubelles et tri

Attention, sont interdits dans votre poubelle :

- > Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- > Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- > Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.
- > Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- > Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.
- > Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

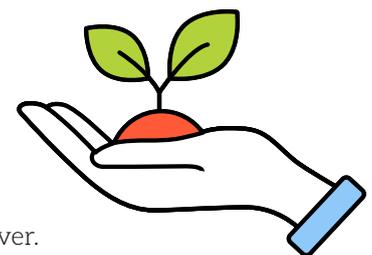


En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Entretien des trottoirs

Il y a quelques années maintenant que notre commune a voté le zérophyto. La loi nous interdit désormais d'appliquer des produits du type « désherbant » notamment sur les trottoirs.

Il est donc important de rappeler que l'entretien courant des trottoirs est de la responsabilité des riverains que ce soit pour les herbes mais aussi pour la neige l'hiver.



Sondage sur l'extinction des lumières

Dans le questionnaire distribué avec le dernier Petit Tambour, chaque foyer était appelé à donner leur avis sur l'extinction de l'éclairage public dans nos trois villages de 23h à 5h. Environ un quart d'entre vous ont répondu, voici les résultats obtenus village par village.

Pour des raisons techniques, nous serons contraints d'arrêter l'éclairage dans toutes les rues sans exception.

	Nombre de réponses	Pour	Contre	% pour l'extinction
Commissey	9	8	1	89%
Saint-Vinnemer	53	49	4	92%
Tanlay	80	67	13	84%
Total	142	124	18	87%

Fleurissement des trois villages

Merci à nos agents techniques Aurélien, Jimmy et Benoît qui ont égayé nos trois villages avec un très beau fleurissement tout en respectant les mesures de restriction d'eau.



Tanlay



Commissey



Saint-Vinnemer



Tanlay



Commissey



Tanlay

Travaux et cadre de vie

Ce qui est fait :

La première tranche des travaux de voirie dans les 3 villages dont du "point à temps" pour boucher tous les trous à Saint-Vinnemer, la réfection du mobilier urbain et la réparation des vitraux de l'église à Saint-Vinnemer, l'implantation de columbariums dans les cimetières de Commissey et Saint-Vinnemer et la protection des contreforts de l'église de Tanlay.

Ce qui est en prévu pour 2023 :

La poursuite des travaux de voirie dont la réfection complète de la rue Labosse à Saint-Vinnemer, la mise en route du schéma directeur aux normes de l'assainissement dans nos trois villages, la restauration des panneaux de l'église de Tanlay et le réaménagement de la place du château, l'installation de mobiliers urbains et de jeux à Saint-Vinnemer.



Cimetière de Saint-Vinnemer



Mobilier urbain à Saint-Vinnemer



Rue de la Colline à Tanlay



Voirie à Tanlay



Démoussage à Tanlay



Église de Tanlay



" Point à temps " à Saint-Vinnemer



Vitreaux Église de Saint-Vinnemer

Les associations de nos villages

Comité des fêtes : Assemblée générale du 8 octobre 2021

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Commissey s'est tenue le 28 Octobre 2022.

Voici les Perspectives pour l'année à venir :

- Un appel est lancé auprès des bonnes volontés pour un nettoyage des rues et des abords proches de Commissey le samedi 12 Novembre.
- Un repas festif est prévu le dimanche midi 4 Décembre
- Concours de belote : le dimanche après-midi 5 mars 2023 (date à confirmer)
Le vide greniers aura lieu le dimanche 2 Avril 2023. Toute aide dans l'organisation et pour la préparation de cette journée sera bienvenue et appréciée.
- En 2022, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, défilé et repas, à l'occasion du 14 Juillet ayant remporté un réel succès, nous pensons reconduire ce programme en 2023.
- Nous souhaitons pouvoir organiser un voyage. Date et destination restent à déterminer.
- Comme de nombreuses associations, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux bénévoles. Qu'ils soient remerciés, car, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, leur participation constitue un encouragement .

Renouvellement du bureau

Présidente : Catherine Ouvrard
Trésorier : Michel Yvois
Secrétaire : Françoise Fargeas

Membres du bureau :

Isabelle Duminy, Claudette Guillemin, Danielle Matot, Marianne Paris, Patrick Pinta.

Quand la mémoire planche, elle ne flanche pas !

Des participants motivés et impliqués, une ambiance conviviale, de l'entraide et du respect mutuel, sans jugement critique ni esprit scolaire : tel est l'objectif des ateliers mémoire pour nos 12 participants du vendredi en fin d'après-midi à Saint-Vinnemer.



L'atelier mémoire commence toujours par un tour de table sur l'actualité de la semaine écoulée. « **Je demande à chaque participant de s'exprimer sur un ou deux événements qui ont retenu son attention. L'information peut être nationale ou locale. Elle peut avoir été lue dans le journal, vue à la télé ou entendue à la radio. L'important est de suivre ce qui se passe autour de soi, de se le remémorer et d'en parler** », mais une règle d'or s'applique à chacun : pas d'actualité anxieuse, politique ou religieuse.

Après la revue de presse, place à des exercices qui sollicitent la mémoire visuelle, auditive, sémantique et qui exigent sens de l'observation et concentration.

Mais on n'est pas à l'école et on ne se sent pas fautif si on échoue à trouver la solution ! On s'entraide, on plaisante, et c'est dans la bonne humeur que tous font travailler leurs

petites cellules grises. « Certains se connaissent de longue date. Pour d'autres, l'atelier, qui comporte dix séances, à raison d'une par semaine, donne l'occasion de nouer des liens, S'il permet d'apprendre des méthodes pour mieux mémoriser, il a aussi vocation à rompre l'isolement social dont souffrent beaucoup de personnes âgées. »

« Pour faire les courses, à l'atelier, Ghislain nous a demandé de rédiger notre liste, d'aller faire nos achats et, avant de sortir du magasin seulement, de la regarder pour voir si on a pensé à tout... Ça, c'est un bon truc! »

Autre originalité de ces cours : des tests en début et en fin d'atelier démontrent leurs bénéfices. « Les exercices ont une corrélation dans la vie quotidienne. En faisant les courses, par exemple, des mécanismes se déclenchent et les seniors réagissent plus rapidement. »

Car s'il y a bien un mot d'ordre en matière de mémoire, c'est la stimulation. « Si on ne la travaille pas, la mémoire meurt ».

Pour rappel, le prochain atelier aura lieu au premier trimestre 2023, cette fois-ci pour nos seniors de Commissey, puis viendra le tour de Tanlay au second trimestre.

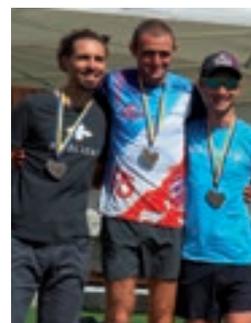
Ghislain CORBION
L'animateur des ateliers
mémoire

Foyer Rural Tanlay Organisation

2022 est un bon « cru » pour notre association et nos manifestations, dont le succès reflète l'engagement des bénévoles et la fidélité de nos partenaires : un grand merci à eux.

Le bilan global est positif, en notant toutefois une baisse notable du nombre de coureurs inscrits. À relativiser, car cette baisse de fréquentation est nationale pour les rassemblements sportifs de cette année mais nous devons quand même en tenir compte.

Pour son grand retour, la randonnée du trail a réuni 60 marcheurs sur un nouveau tracé !



Photos © Claude ELOT & FRTO

Le comité d'organisation a défini de nouvelles orientations pour 2023 :

- **Une randonnée semi-nocturne au lieu d'un trail pour le 20H de Tanlay**, le samedi 15 juillet et des distances moins longues pour le Trail de Tanlay dimanche 10 septembre : 44 km, 25 km et 13 km. (Le programme sera développé lors de notre AG).
- **Un nouveau plan de communication, passant par une présence accrue sur les réseaux sociaux et le web :**
Facebook : Trail de Tanlay / Instagram : Trail Tanlay, ainsi que deux hashtags à suivre et à utiliser pour nos coureurs #lyonne&moi et #jecoursdanslyonne

- **Nouveau logo et charte graphique**, reflétant le dynamisme de nos événements.



- **Nouveau site web en 2022 : www.trailtanlay.fr**

Jean-Michel Battu

Des nouvelles du foyer rural de Tanlay

Si le beau temps et le soleil nous ont dit au revoir, la magie de Noël arrive à grands pas .

L'installation des décorations sera réalisée par les bénévoles le samedi 3 Décembre. Le village sera décoré comme les autres années, mais avant, il va falloir redonner un coup d'éclat aux sujets vieillissants.

Lors de la réunion du 7 Octobre, nous avons défini quelques animations, notamment sur le 1^{er} semestre 2023 :

- **Un repas à thème le 28 Janvier 2023.**
Vous allez très vite trouver dans votre boîte à lettres une fiche d'inscription, le plat principal sera une choucroute maison cuisinée par Jacqueline. Le reste (gâteaux, apéros, dessert) sera préparé par les autres bénévoles.
- **Fin février, nous devrions faire une sortie cabaret** mais nous vous enverrons les inscriptions suffisamment tôt afin que vous ayez le temps de vous organiser.
- **Dès l'arrivée du printemps, nous organiserons en mars une randonnée et début Juin, une marche gourmande** avec un arrêt sur notre chemin dans un petit restaurant. Le 1^{er} semestre se clôturera par la fête de Tanlay samedi 1^{er} juillet 2023. Nous réfléchissons à l'organisation d'autres animations dès la fin des vacances.

Vous voyez, grâce aux bénévoles, le foyer reprend vie, et nous nous orientons vers une démarche collective avec les trois villages pour certaines animations que nous définirons ensemble.

Mais, je fais encore une fois appel aux jeunes, vous avez des idées et de l'énergie que les personnes vieillissantes n'ont plus. Rejoignez-nous ! Cela ne vous prendra pas trop de temps et c'est tellement agréable de vivre dans un village qui bouge. Merci d'avance, c'est grâce à vous que le foyer subsistera à long terme .

Jacqueline Clément

Des nouvelles de l'Atelier Patchwork de Commissey



Les 17 et 18 Septembre, lors des journées du patrimoine, l'Atelier Patchwork de Commissey a exposé, au centre de Loisirs, les ouvrages réalisés au cours des 3 dernières années.



L'exposition a eu un franc succès. De nouvelles personnes ont rejoint l'Atelier du mardi soir dans l'ancienne salle de classe de Commissey. L'ambiance y est joyeuse, détendue et conviviale. Chacune peut exprimer sa créativité tout en participant à des ouvrages communs.

Toute personne aimant les travaux d'aiguilles sera la bienvenue le mardi soir à partir de 20h30.

Le club de Commissey



La kermesse Saint-Joseph

Juillet 2022 a vu « renaître » la kermesse de l'Amicale Saint Joseph dans le parc ombragé du Château de Tanlay : une occasion de retrouvailles sympathiques pour les nombreux bénévoles, anciens et nouveaux, qui œuvrent à sa réussite.

Réussite due également à tous les visiteurs qui viennent y passer un après-midi- détente en famille, à tous les chineurs à la recherche de l'objet « coup de cœur », à tous ceux qui en font un moment de rencontre amicale pour un brin de causette agréable !

La perspective de l'Amicale est de faire mieux encore en 2023 avec l'aide et la bonne humeur de tous.

Rendez-vous sera pris avec les joueurs de pétanque pour un tournoi spécial dont la date sera communiquée en temps voulu.

Et rendez-vous dans le Parc du Château pour la kermesse le dimanche 30 juillet 2023.

Le bureau de l'amicale Saint Joseph

Ici et là : les ornithoratoires sur TV5 MONDE

Installés depuis juin à Saint Vinnemer, ils enrichissent le parcours de découverte sonore produit par Ici et là, entre Tonnerre et Tanlay.

Ladislav de Monge a imaginé et fabriqué des portes d'écoute : « entre canal et rivière, les oratoires des oiseaux sont là qui ouvrent un espace de sons, de photons, de mouvements. Ils sont ce balcon, cette fenêtre sur la réalité magique de l'existence. Nous pouvons nous y cacher et rougir en secret *».

Après l'éclusophone et le Fonocanal qui accompagnent de manière ludique et poétique l'itinérance sur la vélo-route, TV5MONDE présente les ornithoratoires et leur concepteur pour faire chanter le canal.

À découvrir peu avant Noël dans le cadre de l'émission "Épicerie Fine". Cet épisode sera diffusé le Dimanche 18 décembre à 9h30 sur TV-5MONDE et rediffusé le lundi 19 décembre à 19h05 et le mardi 20 décembre à 12H35.

Jacky Vieux



*« Au bois, il y a un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir »
Arthur Rimbaud.

Salma Kojok préside le Goncourt de l'Orient

L'auteur Salma Kojok (ayant Commissey comme lieu de résidence en France) a présidé le jury de la 11^e édition du Choix Goncourt de l'Orient à Beyrouth.

Celle-ci s'est tenue dans le cadre du festival « Beyrouth livres ». Salma Kojok était aussi invitée en tant qu'écrivaine pour la parution au Liban de son troisième roman, « Noir Liban » (Érick Bonnier), qui sortira en France au printemps.

Cette année, douze pays du Moyen-Orient y ont participé.

Le prix, décerné par des étudiants, a récompensé « Les liens artificiels » de Nathan Devers publié chez Albin Michel. L'auteur du livre lauréat bénéficiera d'une traduction de son ouvrage en langue arabe.

Salma Kojok qui préside ce prix depuis sept ans explique que « grâce à cette aventure, des étudiants de nations en conflit idéologique ou même carrément armé peuvent se rencontrer et échanger autour de valeurs culturelles »... « Ce prix permet aussi aux étudiants, dont le cursus littéraire est surtout centré autour des classiques, d'accéder à plus de variétés et de découvrir des auteurs contemporains. »...



Elle souligne : « Le véritable sens de cette récompense littéraire décernée par des étudiants universitaires est là, plus que dans l'opportunité d'être traduit en arabe ou des ventes que cela engendrera »

Cette année, le choix Goncourt de l'Orient a été placé sous les feux des projecteurs, bien plus que les années précédentes. En effet, les membres de l'académie Goncourt se sont déplacés à Beyrouth, et c'est de là qu'ils ont annoncé la liste des finalistes. La proclamation de cette 11^e édition du Choix Goncourt s'est déroulée le 30 octobre 2022

Salma Kojok les a remerciés de leur venue et a souligné que « La présence de l'académie Goncourt au Liban a été un geste de soutien à ce pays écrasé par la crise politique et économique, qui n'avait pas connu d'événement culturel majeur depuis la tragique explosion du port de Beyrouth en 2020 ».

L'art sous toutes ses formes

Le chemin des peintres et des sculpteurs à Tanlay

Du 5 au 7 août 2022, on a pu observer de bien étranges vaisseaux spatiaux dans la chapelle St Hubert de Tanlay...

Le « 18^e chemin des peintres et des sculpteurs », événement initié par l'association « Le pas de David » est, en effet, passé par notre village, qui a invité l'artiste saint-vinnemerois Philippe Jozelon à exposer quelques-unes de ses créations.

Inspiré par sa région d'adoption, Philippe a scénographié une exposition inédite mettant à jour quelques étapes de son processus de création.



Les visiteurs qui se sont succédé lors de ces 3 chaudes journées, ont pu découvrir des maquettes et objets conçus par l'artiste, les photos de ces sculptures savamment éclairées, et l'inclusion de celles-ci dans des mises en scènes imaginaires avec en arrière-plan l'ancien cimetière et le château de Tanlay, une vraie fantaisie numérique !

En outre, les habitants de la région furent nombreux à apprécier de fouler de nouveau le sol de la rafraîchissante chapelle blanche, et les touristes de passage de visiter l'intérieur de ce monument local, objet de curiosité pour la plupart d'entre eux.

Combinaison gagnante que l'association audacieuse du patrimoine de la commune avec l'imaginaire hybride de l'artiste, encouragée chaleureusement par les mairies de Tanlay et Saint-Vinnemer.

Aline Balassi



Galerie Le L'œil

La fonction de l'art est d'embellir le monde ; pour nous le vôtre.

C'est le projet que la Galerie mène depuis 7 ans.

Aussi il est temps de revenir à nos artistes emblématiques : le groupe Cobra, Anne Tastemain, Pierre Buraglio, Coco Fronsac et Patricia Loué avec son Manifeste Equilibre, ligne de force de son travail récent.

Vous découvrirez aussi un nouveau-venu, repéré depuis longtemps : Youcha, un artiste d'art brut marocain.

Que l'art embellisse votre quotidien.

Ulysse Bonfanti



Les journées du patrimoine

Le prieuré de Saint-Vilmer

Une déambulation autour du prieuré de Saint-Vilmer à Saint-Vinnemer en compagnie de Mme et Mr Biton.

Faut-il encore présenter M^{me} et M^r Biton, deux passionnés d'histoire et membres de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois, qui ont commis un livre sur l'histoire de ce fief religieux qui, pendant quelques siècles, dépendit de l'évêché de Langres.

En ce mois de septembre 2022, M^{me} et M^r Biton ont accepté d'animer, pendant une heure, cette journée du patrimoine. Et vous avez été nombreux (habitants ou visiteurs) à venir découvrir l'histoire de cette église perchée sur son promontoire. Une église qui fut, en son temps, un prieuré.

Comme le soulignait M^r Biton, un prieuré est avant tout un lieu dédié à la collecte de la dîme. Saint Vilmer fut donc un important centre de collecte au X^{ème} siècle, rayonnant sur l'ensemble du territoire tonnerrois.

Son histoire se lit à travers la fortification du clocher de notre église consacrée à Saint Pierre et Saint Paul.

Dotée d'une architecture atypique, elle se compose d'un porche roman du XIII^{ème} siècle, d'une grande nef équipée d'une voûte en berceau, devant une partie plus resserrée et ancienne donnant accès au chœur.

On devine encore quelques peintures murales, mais dans les années 1960, un piquetage méthodique et sacrificiel a éliminé toutes les polychromies qui illuminaient le chœur de l'église.

Un vitrail, représentant Saint Wilhelm, un moine défri-chœur à l'origine du nom de notre village, habille le mur du chœur.

Bourg fortifié, comme en attestent encore les noms de rues et ruelles, l'église de Saint-Vilmer se pare de différents bâtiments autrefois dévolus au prieuré et à sa protection, comme le confirme la porte donnant accès à la cour de la salle de fêtes, autrefois lieu de résidence de l'église. À noter, les archères présentes dans le clocher.



Notre église n'est, malheureusement, pas ouverte tous les jours, mais votre présence lors des journées du patrimoine vous a permis d'apprécier les travaux menés sous la mandature d'Eric Delprat et de son équipe, avec les nouvelles portes d'entrée et un vitrail intégralement refait, implanté sur la façade gauche du bâtiment.

Autres travaux nécessaires à la conservation de l'espace, la couverture d'une partie du mur de l'ancien cimetière ou encore la réfection du pilier supportant le portail du parking sont également le fruit de l'action de notre conseil municipal.

Sachez enfin que l'histoire contée lors de cette déambulation peut se retrouver dans le livre écrit par Sylvie et Robert Biton, paru en 2019 et intitulé « Histoire de Saint-Vinnemer ». ISBN 978-2-35722-076-8.

Quelques exemplaires sont encore disponibles mais gagnons d'une nouvelle publication.

Notre conseil municipal tient à remercier chaleureusement M^{me} et M^r Biton pour la disponibilité dont ils ont fait preuve.

David MANGIN

Conseiller municipal de Tanlay - Commissey - Saint-Vinnemer.
Membre de la commission Tourisme de la ComCom,
et pilote des Journées Européennes du Patrimoine
et des Rendez-vous aux jardins
sur le Tonnerrois et le Chablisien.

La mystérieuse Chapelle de Saint-Hubert

Lors des journées européennes du patrimoine, vous avez peut-être découvert ou redécouvert ce bel édifice, qui est situé dans l'ancien cimetière de Tanlay, Grande rue basse, jouxtant le parc du château.

Pour retracer son histoire, retrouvons quelques notions d'histoire.

Au 11^e siècle, la terre de Tanlay appartenait aux comtes de Tonnerre. Elle fut transmise par alliance à Guillaume de Courtenay, époux d'Adeline de Noyers, qui prit le titre de Guillaume 1^{er} de Tanlay, à la fin du 12^e siècle. Il était fils de Pierre de France, frère puiné du roi Louis VII. C'est ce seigneur qui fit construire le château fort à l'emplacement de l'actuel château d'époque renaissance.

Auparavant les seigneurs de Tanlay résidaient au château de Bel air sur la colline de Montot. C'est vraisemblablement Guillaume de Courtenay qui fit construire l'ancienne église romane derrière l'ancien cimetière. Les Courtenay demeurèrent les seigneurs de Tanlay jusqu'au mariage de Jeanne II avec un Chamigny en 1373. Plus d'un siècle plus tard, la famille Chamigny, alliée aux Courcelles vendit les terres à Louise de Montmorency, qui les apporta par mariage aux Coligny vers 1533. C'est un de ses fils François d'Andelot qui hérita de la terre de Tanlay. En Bourgogne à cette époque, plusieurs grandes familles d'origines écossaises sont établies dans le cadre de la coalition franco-écossaise contre les anglais. Parmi celles-ci, on trouve la maison d'Anstrude, issue de la haute noblesse écossaise. David d'Anstrude épousa en 1575 Eléonore de l'Escluse,



filie d'Edmé de l'Escluse, écuyer demeurant à Tanlay et propriétaire du fief de l'Escluse proche du cimetière du village. Capitaine des Gardes du roi, en 1597, il possède des terres à Tanlay

et Saint Vinnemer. Après une brillante carrière militaire, il sera honoré par Henri IV.

En 1615 son fils aîné Charles, seigneur de Hully de Jonchery et du fief de l'Escluse en la paroisse de Tanlay fait partie de la garde écossaise de Louis XIII. Charles d'Anstrude certainement très attaché à ces lieux, fit bâtir près de l'église de Tanlay, une chapelle, sous l'invocation de saint Hubert. Il y fut inhumé en 1638. Il dota cette chapelle d'une rente que ses descendants versèrent jusqu'au 19^e siècle. C'est cette chapelle que nous pouvons admirer dans l'ancien cimetière de Tanlay.

Réhabilitée, restaurée par les municipalités depuis plusieurs années elle s'est vu enrichie par un magnifique vitrail représentant Saint-Hubert créé par un maître verrier, situé au-dessus de la porte d'entrée. L'espace vert adjacent a été nettoyé, un banc de pierre déposé au pied d'un mur permet d'apprécier la beauté et la sérénité du lieu.

Chaque jour Dominique ouvre et referme le portail de ce bel endroit, veillant à son maintien et permettant ainsi à tous les visiteurs de découvrir notre belle chapelle.

Si certains s'étonnent de son isolement par rapport à l'église actuelle en voici l'explication : au 17^e siècle l'église se trouvait au-dessus de l'ancien cimetière, les héritiers de François d'Andelot vendirent le château et ses terres



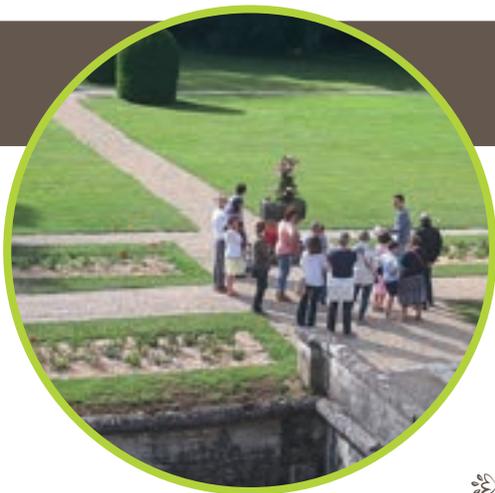
à Michel Particelli d'Hemery en 1642. Surintendant des finances du roi Louis XIII, il dispose d'importants moyens financiers. Il va non seulement embellir le château mais aussi faire construire un pont sur l'Armançon pour ouvrir une nouvelle route, tracer la grande allée bordée d'une double allée de tilleuls, d'une longueur de 1750 mètres. Il fit creuser le grand canal terminé par le magnifique nymphée et entouré d'un mur d'enceinte le parc de quarante hectares.



Sa veuve Marie Camus, demanda aux habitants de Tanlay, la permission de démolir l'église du village partiellement détruite par un incendie pour agrandir le parc du château. C'est ainsi que la Chapelle Saint Hubert se retrouva isolée. Marie Camus fit construire l'église actuelle, consacrée en 1657, selon l'inscription qui figure sur le linteau de la porte du clocher.

Isabelle Mignon

Article réalisé grâce aux précieuses recherches d'un ami tanlaysien féru d'histoire



Saison 2022 au château

Après deux années impactées par la crise sanitaire, la saison 2022 a pu commencer dès les vacances de Pâques.

Le château a accueilli cette année un peu plus de 15 000 visiteurs soit autant que l'année dernière.



■ **Plusieurs Visites à Thème, initiées par l'équipe des guides, ont égayé la saison touristique permettant de diversifier les offres de découverte du château.**

À l'occasion de la fête des mères, le 29 mai, une visite sur « les pas des dames de Tanlay » a fait découvrir l'histoire du château à travers les femmes qui l'ont habité et mis en valeur. Lors des « Rendez-vous aux Jardins des 4 et 5 juin » le Château a ouvert exceptionnellement son parterre privé ainsi que le moulin du fond du parc.

La thématique de l'année, « Les jardins face au changement climatique » a aussi été l'occasion d'échanger sur les enjeux de préservation et de réhabilitation de ce dernier ouvrage. Enfin, pendant les mois d'été, les jeunes visiteurs étaient attendus pour des chasses aux trésors, des ateliers masques et blasons et la traditionnelle master-class de théâtre en juillet.

■ **Cette année, le cinéma est revenu au château sous deux versions :**

- La première, sous la forme d'ateliers pédagogiques et de découverte du 7^e art pour les enfants des classes de CM1/CM2 de Tanlay. Pendant une semaine, le château a ouvert ses intérieurs aux « apprentis-acteurs » pour la réalisation d'un moyen-métrage plein de poésie et d'humour de 40 minutes intitulé « Magic Castle ». Porté dans le cadre d'un Contrat Local d'Éducation Artistique, cette réalisation a été mise en place par Théophile Charenat, metteur en scène et directeur de la Compagnie AMAB, désormais habitué du Château de Tanlay. Les familles ont ainsi pu découvrir le talent et le travail de leurs enfants à l'occasion de la projection du film début juin au cinéma de Tonnerre.
- Le deuxième rendez-vous cinématographique s'est tenu le 10 septembre lors de la projection nocturne du film « L'échappée belle » de Pamela Varela sur grand écran installé dans le parc du château.

■ **Les vacances estivales ont été, quant à elles, riches en événements : le 2 juillet, le Château de Tanlay a accueilli la 10^e régionale d'élevage de chiens.** Pendant toute la journée, de nombreux chiens (golden, labrador ou encore flatcoated) ont été jugés par un jury international sur différents critères.

■ **Fin juillet et pour la cinquième année consécutive, la Compagnie AMAB, installée en résidence dans les communs du château nous a offert deux belles représentations théâtrales les 29 et 30 juillet.**

- La première fut une réinterprétation un peu « décalée » mais originale du Songe d'une nuit d'été de Shakespeare. Le parc était devenu, le temps de la pièce, à la nuit tombée, le royaume des elfes et des fées où des personnages étranges et féeriques s'amuse et se disputent. Petits et grands ont ri aux acrobaties des elfes. Tous ont été envoûtés par ce langage poétique du 16^e siècle que les acteurs déclamaient avec brio et sensibilité.





- Le lendemain, ce fut l'incontournable *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand que la compagnie jouait dans la cour du château. Une très belle représentation déclamée de la cour du château aux fenêtres du premier étage. Cette très belle mise en scène a été applaudie par plus de 300 spectateurs.



■ **Le lendemain se tenait dans le Parc la traditionnelle Kermesse de l'Amicale Saint Joseph.**

■ **La fin de saison fut aussi sportive** puisque le 13 septembre le château de Tanlay accueillait le départ du trail de Tanlay et, le 15 octobre, les 60 participants à la « coupe du golf du château » pour une remise des prix festive.

■ **Pour les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**, plus de 600 visiteurs ont découvert le site, accompagnés par des guides costumés pour l'occasion. Nouveauté cette année, certains membres de l'association des Artisans d'Art de l'Yonne ont tenu des stands pour présenter leur

savoir-faire et partager ainsi leur passion aux amoureux du patrimoine. Le week-end s'est clôturé par un concert de musique baroque donné par le groupe « Cet étrange Éclat » en collaboration avec l'Académie de Musique Ancienne de Tonnerre (AMAT). Cette même académie nous a fait le plaisir de revenir le 27 octobre avec, cette fois, l'Ensemble Masques, composé d'un clavecin, d'une viole de gambe et d'un violon. Cette soirée musicale s'est terminée par un cocktail.



■ **Enfin, l'esprit d'Halloween s'est invité au château** pour toucher des publics différents grâce à des visites aux chandelles, des ateliers de confection de masques et de décoration de citrouilles pour finir par une « murder party » autour de l'assassinat de l'Amiral Gaspard de Coligny, propriétaire du château au XVI^e siècle.



Une saison riche en événements qui se termine le 6 novembre pour reprendre à Pâques 2023.

Présentation

Après 28 ans de premières études de restauration, de projets riches et divers, l'abbaye retrouve sa vocation presque millénaire, avec la présence de Dom Boniface Hill.

Arrivé d'Angleterre en mars 2022, Père Boniface, originaire d'Exeter, est moine bénédictin anglais de la communauté de Saint Grégoire le Grand, fondé en 1605 à Douai.

Officiellement résident et moine ermite à l'Abbaye de Notre Dame de Quincy, les visites sont désormais au rythme des offices, et comme certains d'entre vous l'ont déjà constaté notre invité d'outre-manche parle couramment le français.



Travaux

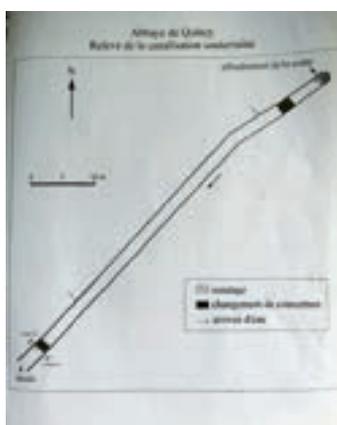
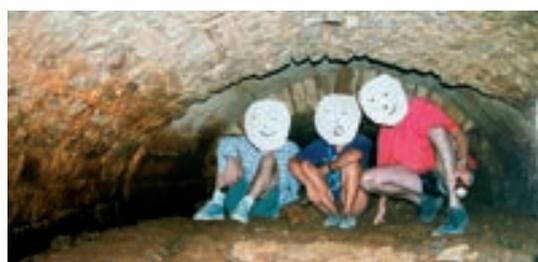
Suite à l'opération d'analyse archéologique du mur en élévation de l'abbatiale, étude réalisée par le C.E.M (centre d'étude médiéval d'Auxerre), la première phase des travaux de consolidation du tympan face sud de la porte des convers et de l'angle nord-ouest du cloître s'est terminée en octobre.



Visites

- **Les Journées du Patrimoine**, sur le thème de l'énergie renouvelable et de l'eau dans le tonnerrois, ont été l'occasion de représenter les travaux du Professeur Paul Benoit sur la canalisation d'amenée d'eau à l'abbaye : « L'Eau Source

de Vie », l'eau sauvage ou l'eau apprivoisée, énergie primordiale pour l'implantation des cisterciens, Université Paris 1 - CNRS, Équipe d'Histoire des Techniques.



- **Canalisation mise à jour lors de la pose en souterrain des câbles EDF de la vallée en 1998.**



- **Au « Rendez-Vous aux Jardins » de juin**

Pierre Claude Morin est venu présenter ses livres dont celui des « Cent et une plantes et fleurs de Bourgogne » auteur-éditeur PCM : 21, route de Paris-à-Genève, 89700 Dannemoine.

Monsieur Morin est à l'initiative du jardin médiéval de la Grange de Beauvais, dont la flore aquatique vient de Quincy.

L'ancienne grange cistercienne de l'abbaye de Pontigny se trouve à Venouse.

Jardin



Nous remercions encore la jeune équipe des Amis de Quincy, toujours présente, dynamique et active sur les projets de l'abbaye.

Louis Picoche raconte leur expérience :

« C'est presque devenu un rendez-vous : tous les jeudis au mois d'août nous allions, sécateur en main, sur les routes de l'abbaye pour notre séance hebdomadaire d'art topiaire !

Il y a deux types de chantier pour réaliser un jardin d'ifs, la taille et l'entretien.

Pour la première, il s'agit de partir de l'arbuste pour en sortir une forme unique, qui se démarquera des ifs voisins. La pratique n'est pas aussi évidente que la théorie... après avoir visualisé des exemples et la consigne

« surtout, amusez-vous ! », les premiers coups de sécateur sont hésitants, et on se rend bien compte que projeter son imagination en 3 dimensions, même pour des formes simples, est une tâche bien ardue !

Quant à l'entretien, il s'agit de conserver la forme d'arbustes ou de haies déjà taillés l'an passé : c'est la récurrence de cette étape qui permet aux feuilles de s'étoffer et à la forme de gagner en netteté au fil du temps.

Les quelques premières minutes passées, finalement, notre attention s'adapte aux formes naturelles de l'if, nous repérons avec plus d'aisance où l'arbuste a le plus besoin d'entretien, et c'est avec fierté, une ou deux heures plus tard, que l'on peut se satisfaire du travail effectué ! »

L' « Art topiaire » vient du latin *ars topiara*, soit « l'art du paysage ».

Cet art est né il y a plus de deux millénaires en Rome antique, il avait pratiquement disparu durant le moyen-âge et n'existait plus que dans quelques monastères.

L'art topiaire consiste à donner des formes géométriques (rectangles, cubes, plateaux, boules, spirales, courbes diverses, etc.) ou figuratives (animaux, visages, objets, etc.) à la végétation d'un jardin.

À Quincy, l'emplacement du « Jardin des Simples » planté en 1995 de 14 820 pieds de *Taxus baccata*, est depuis 2016 un jardin constitué de topiaires. L'exploitation des aiguilles de ces ifs communs servait à l'extraction d'un alcaloïde pour la lutte contre le cancer.

La taille des ifs se fait de préférence les mois en A.

Et ce mois d'août, nous avons eu la joie de revoir « Les jeunes Amis de Quincy », bénévoles qui ont trouvé un intérêt supplémentaire à l'Abbaye, en traçant des formes géométriques presque à main levée.



Don d'une Famille Tanlaysienne

Monsieur et madame Jacques Varin ont offert un très joli cadeau gardé précieusement par leur famille depuis des générations, une céramique de l'abbatiale de Quincy donnée par M.L. Lambert et reçue par Eugène Lambert. Cette terre cuite de 7 cm de côté, qu'ils avaient protégée sous vitrine, est très bien conservée et encore marquée par la majuscule « M » de Marie.

Un magnifique retour pour l'Abbaye de Notre Dame de Quincy.



Nous les remercions d'autant plus qu'ils avaient déjà participé à la restitution de plans originaux d'arpentage des propriétés des cisterciens.

Delphine Couffon

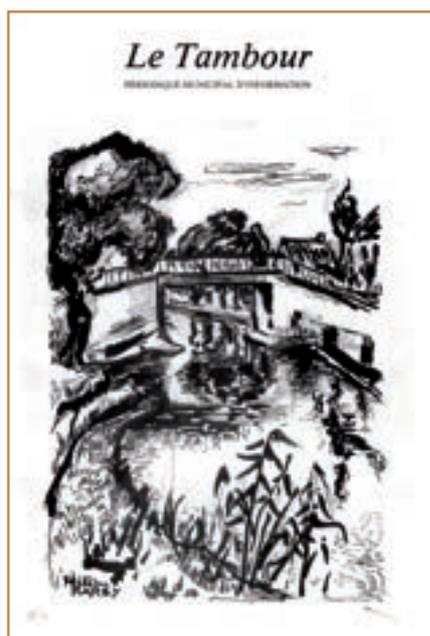
Rétros Tambour

Tambour n° 40 : Hélène Farey

Quant à la peintre Hélène Farey, c'est une de ses œuvres qui a illustré de 1993 à 1997 la couverture du tambour.

Du numéro 40 au numéro 56, la couverture du tambour était illustrée par une œuvre de « Madame Hélène Farey, peintre expressionniste que beaucoup d'entre nous ont connu puisqu'elle venait passer chaque été plusieurs mois dans sa petite maison de Saint-Vinnemer. C'est avec la plus grande gentillesse et avec empressement qu'elle avait accepté de participer à sa manière et avec le talent qui est le sien, à notre journal local. Nous tenons à l'en remercier vivement. »

(Extrait du Tambour n°40)



Hélène Farey est née le 21 janvier 1909 à Sétif en Algérie où elle passe son enfance partagée entre Alger et Sétif. Après ses études secondaires durant lesquelles elle étudie la musique et la peinture, ses parents l'encouragent à entrer à l'école des Beaux-Arts d'Alger où elle étudie de 1928 à 1931.

En 1935, elle obtient le prix des Baléares créé par les Beaux-Arts d'Alger : une bourse qui lui permet d'aller à Puerto de Soller, (joli petit port situé au nord de Palma). Ce fut son premier voyage destiné à son art.



En 1937, elle et sa famille s'installent à Paris. En 1941, elle épouse Roger Nivelte, peintre orientaliste et africaniste.

Hélène Farey est une grande voyageuse : en 1946, elle obtient une bourse de voyage pour la Tunisie, elle y travaille 7 mois et peint des gouaches ; en 1952, c'est une bourse de voyage pour le Maroc où elle travaille pendant 4 mois ; en 1956, une nouvelle bourse de voyage pour l'Égypte dure 4 mois. Elle suit aussi son mari en Afrique-Occidentale française et au Maghreb.

Domiciliée à Paris, elle acquiert en 1949 avec son mari une maison à Saint-Vinnemer, et entre leurs nombreux voyages en Égypte, au Maroc, en Tunisie, Espagne ou Grèce, ils y séjournent chaque été et travaillent dans l'Icaunais. Hélène Farey est avant tout une paysagiste. Attirée par les sites de notre campagne, elle y peint de nombreuses toiles.

Entre 1994 et 2001, Madame Hélène Farey-Nivelte offre au Conseil Général de l'Yonne 60 tableaux et dessins de sa création ayant pour thème l'Afrique du Nord et l'Europe de 1945 à 1965 et de celle de son mari Roger Nivelte dont le sujet est l'Afrique Noire de 1925. Elle souhaite qu'ils soient exposés à Noyers car « Noyers est un village de Bourgogne pour lequel j'ai eu un véritable coup de cœur et cette région de Bourgogne j'y suis fortement attachée car chaque été depuis 1949, j'y retrouve ma maison de Saint-Vinnemer située dans le Tonnerrois. »

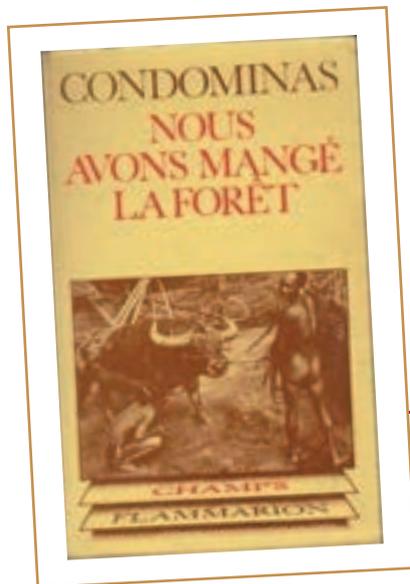
Chantal Lemoyne

Tambour n° 144 : Hommage à Georges Condominas

Dans certains numéros du tambour, des articles ont été consacrés à des femmes et des hommes illustres ayant séjourné dans l'un de nos trois villages.

« Le 17 juillet dernier, Georges Condominas, ethnologue français reconnu, (la première exposition du nouveau musée du Quai Branly lui avait été consacrée en 2006) mourait à l'hôpital Broca à Paris, victime d'un infarctus à 90 ans. La presse nationale annonçait la disparition d'une grande plume de l'ethnologie française, dont il est amusant de noter qu'il avait passé, durant son enfance, des vacances d'été à Tanlay.

Né à Haiphong au Vietnam le 29 juin 1921, Georges Condominas est envoyé en France pour ses études secondaires au lycée Lakanal, établissement réputé de la banlieue parisienne. En 1940, à la déclaration de la guerre, il retourne au Vietnam où il rejoint ses parents et poursuit ses études à Hanoï (licence en droit et beaux-arts). Après avoir été prisonnier des japonais à la fin de la guerre, il revient en France en 1945 et retourne à l'université à Paris pour une licence de lettres et un certificat d'ethnologie. Né d'une mère vietnamienne, le lien entre Georges Condominas et la France se fait par son père, Louis Condominas. Fonctionnaire colonial en Indochine, celui-ci s'était lié d'amitié avec Marcel Pompon dont les parents vivaient rue Recorbe à Tanlay.



Aussi Louis Condominas demandera à son ami parisien de devenir le correspondant de son fils Georges lorsqu'il envoie celui-ci étudier au lycée Lakanal à Sceaux près de Paris ; Ainsi, le lien est fait entre un enfant né au Vietnam et un village français de Bourgogne.

D'abord reconnu dans le milieu de ethnologique, et notamment par Claude Lévi-Strauss, pour son ouvrage « Nous avons mangé la forêt » publié en 1954, Georges Condominas fait part de ses souvenirs tanlaysiens dans « l'Exotique est quotidien » en 1965. Il y décrit une campagne qu'il apprit « à connaître et à aimer », « cette campagne française modelée par l'homme, où, même en forêt, on peut se promener seul sans courir de risques, ou au contraire on rencontre des témoignages humains laissés à tous les âges de l'histoire ».

Dans le tambour n°114 de septembre 2011, Baptiste Morin écrit un article en hommage à l'ethnologue Georges Condominas, vacancier tanlaysien

Des propos qui ne manquent pas de souligner l'affection de l'ethnologue pour ce village et ses environs où il venait l'été passer ses vacances (aller en Indochine nécessitant près d'un mois de voyage en bateau, alors seul moyen de transport). Georges Condominas décrit aussi le château de Tanlay notamment comme « l'un des plus beaux qui soient » et précise l'« élégance de conception » de l'architecte Le Muet. L'ethnologue raconte qu'il ne connut le château que de l'extérieur, se faisant une description de l'intérieur par ouï-dire et grâce aux cartes postales vendues à l'auberge-tabac de la place.

Georges Condominas aura consacré près de soixante années de sa vie à l'étude des caractères sociaux et culturels des groupes humains en Asie du sud-est. Reconnu au même titre que Claude Lévi-Strauss, celui-ci l'avait même surnommé « le Proust de l'ethnologie ».

Baptiste Morin

Noël, c'est découvrir, s'amuser et se régaler

Conte de Noël

" Rudolf le petit renne au nez rouge "

Autrefois, il existait un petit renne que l'on nommait Rudolf, ce n'était pas un renne comme les autres, car celui-ci avait un joli nez rouge. Mais ce petit renne était bien triste, car un jour il se retrouva orphelin à cause de la cruauté d'un chasseur. Peiné de son sort, le petit renne au nez rouge se réfugia un jour dans la forêt, il voulait se retrouver seul, car ces amis n'arrêtaient pas de se moquer de lui.

Un soir, alors que Rudolf tremblait de froid, un ange se présenta à lui et lui demanda pourquoi il était seul dans une si grande forêt et pourquoi il pleurait toutes les nuits. Hésitant au début, Rudolf finit par tout raconter à l'ange et il se rendit compte que ça lui faisait du bien. L'ange l'écouta sans jamais l'interrompre.

Quand Rudolf eut fini de parler, l'ange lui dit qu'il pouvait l'aider et qu'il connaissait un homme bon qui saurait comment faire pour que le petit renne surmonte sa peine. Le petit renne au nez rouge se dit qu'il n'avait plus rien à faire ici et décida donc de suivre l'ange.

Ils arrivèrent tous deux dans un petit village, il planait dans l'air une odeur de pain d'épices et de chocolat. Une personne haute comme trois pommes les salua et Rudolf sourit pour la première fois depuis bien longtemps.

Ils arrivèrent devant une maison qui était décorée avec mille illuminations et un énorme sapin était posté à côté de cette maison. L'ange tapa trois fois à la porte et celle-ci s'ouvrit.



Rudolf fut ébloui par la lumière qui se trouvait à l'intérieur, ils avancèrent et le petit renne vit un drôle de personnage, tout de rouge vêtu, les joues roses et rebondies, une barbe blanche bien fournie et un énorme ventre, c'était le Père Noël. L'ange lui raconta l'histoire de Rudolf et le Père Noël touché par celle-ci décida de prendre le petit renne sous son aile.

Il commença par lui donner quelque chose à manger, car Rudolf mourrait de faim, puis il lui présenta d'autres rennes et le Père Noël dit à Rudolf : « Nous serons à présent ta nouvelle famille Rudolf ». Le petit renne était tellement heureux que son nez se mit à briller de la plus belle des lumières et le Père Noël lui demanda donc, s'il acceptait de faire partie de l'attelage du Père Noël, car son nez pourrait l'éclairer dans la nuit. Rudolf accepta et devint le renne du Père Noël.

Depuis chaque soir à Noël, si on fait bien attention on peut voir dans le ciel une lumière scintiller.

Robert L. May



Rudolph, qui est le neuvième renne du Père Noël, guide celui-ci durant sa distribution de cadeaux la nuit de Noël, grâce à son nez rouge très lumineux.

Mais connaissez-vous le nom des huit autres rennes qui tirent le traineau du père Noël ?

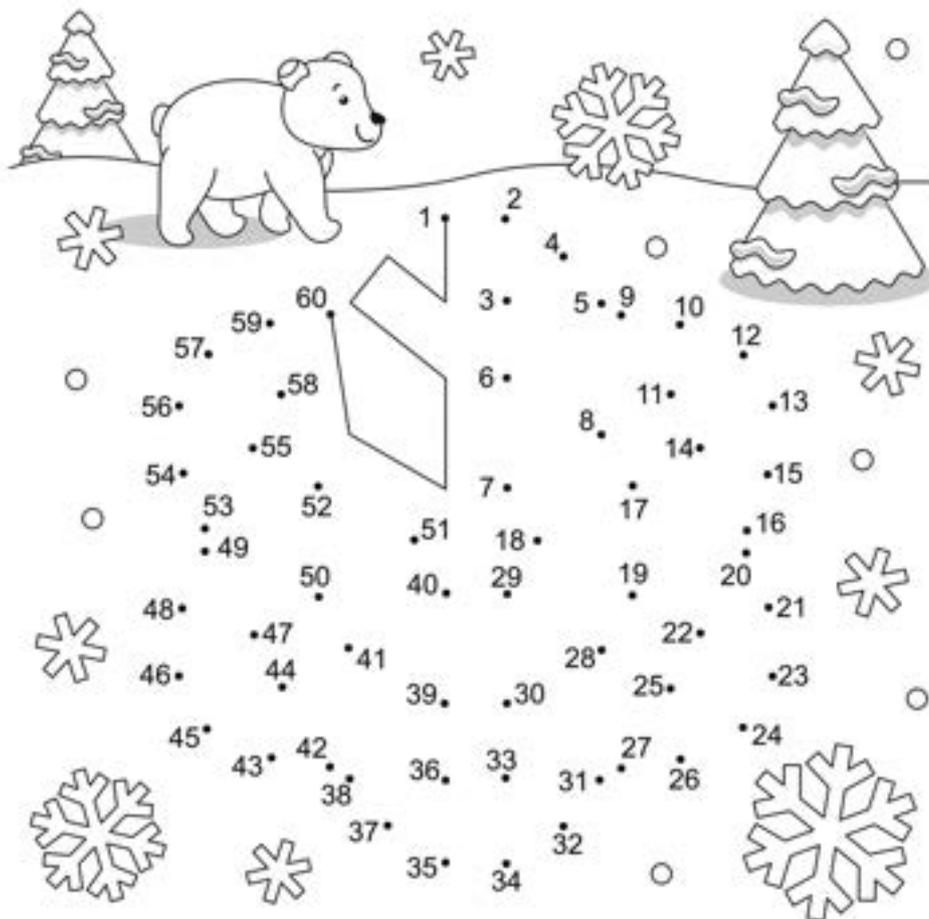
- Tornade, le renne le plus rapide,
- Danseur, le renne le plus gracieux,
- Furie, le renne le plus puissant,
- Fringant, elle est belle et puissante, comme son compagnon Furie.
- Comète, il apporte le bonheur aux enfants,
- Cupidon, elle amène l'amour aux enfants,
- Tonnerre, le plus fort,
- Éclair, elle apporte la lumière.



Jeu de Noël

Cet ours a besoin de vous pour savoir ce qui se cache dans ce paysage enneigé.

Reliez les points de 1 à 60 pour l'aider !



Ingrédients pour 6 pots

- 1 kg de poires bien mûres
- 500 g de pommes
- 2 oranges non traitées
- 1 citron non traité
- 200 g de figes sèches
- 200 g d'abricots secs
- 150 g de cerneaux de noix
- 150 g d'amandes
- 100 g de pruneaux dénoyautés
- 100 g de dattes
- 100 g de raisins secs
- 1 kg de sucre roux
- 1 pincée de cannelle

Préparation

La veille :

1. Lavez les pommes et les poires. Sans les peler, détaillez-les en petits morceaux et, dans une grande cocotte, cuisez les 20 minutes à feu doux et à couvert avec 30 cl d'eau.

2. Brossez sous l'eau courante le citron et les oranges. Pressez-les après en avoir râpé le zeste, puis réservez.

3. Ôtez la cocotte du feu et passez les fruits au tamis pour en recueillir le jus (la pulpe servira pour une compote)

Avis

Pour ma part, je mets seulement 500g de sucre roux. Sur de la brioche ou avec du foie gras, c'est un vrai régal.

4. Coupez en petits morceaux les figes, les abricots, les pruneaux et les dattes. Ajoutez le tout dans la cocotte, avec les raisins puis le jus et le zeste des agrumes. Laissez reposer 12 heures au frais.

Le jour même

5. Transvasez dans une bassine à confiture. Additionnez la cannelle et le sucre. Remuez et portez à ébullition en mélangeant. Laissez cuire 10 minutes.

6. Concassez les cerneaux de noix et les amandes, intégrez-les et prolongez la cuisson 10 minutes. Mettez en pots.

Françoise Griffon

ho ho HO

*Joyeuses
& Fêtes
Heureuse
Année 2023*

*de la part de la municipalité
des 3 villages, des équipes
administratives et techniques*

*Joyeux
Noël !*

*et Bonne
année !*